

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

**COUR MUNICIPALE COMMUNE
DE LA VILLE DE JOLIETTE**

Cause n° :

Constat n°:

- Ville de Joliette
- Ville de Crabtree
- Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes
- Ville de Notre-Dame-des-Prairies
- Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare
- Ville de Saint-Charles-Borromée
- Municipalité de Saint-Paul
- Municipalité de Saint-Thomas
- Municipalité de Sainte-Mélanie
- Municipalité de Village Saint-Pierre

Poursuivant

C.

Partie défenderesse

Date de naissance

DEMANDE D'AJOURNEMENT

(Art. 197 du C.p.p.)

AU JUGE DE CETTE COUR, LA PARTIE DÉFENDERESSE EXPOSE CE QUI SUIT :

Je ne pourrai être présent(e) pour l'instruction de mon dossier fixée le _____
à _____ h _____, pour les motifs suivants :

De plus, je consens au paiement des frais relatifs à cette demande d'ajournement conformément au *Tarif judiciaire en matière pénale*.

Je m'engage à être présent(e) le _____ à _____ h _____, sans autre avis, sous réserve de l'octroi d'ajournement et suivant les disponibilités du présent Tribunal. (La date doit être convenue au préalable avec le greffier de la Cour : 450-753-8123)

Signé à _____, le _____

Signature du défendeur

Téléphone : () _____

Adresse courriel : _____

Veillez retourner ce formulaire par la poste ou en personne à :

Cour municipale commune de la Ville de Joliette

19, rue Saint-Charles-Borromée Sud, Joliette (Québec) J6E 4S8

Ou par télécopieur au : 450-753-8121

Ou par courriel à : cour.municipale@ville.joliette.qc.ca (copie numérisée avec signature)